

# CONDUCTEUR D'ENGINS

## CARACTERISTIQUES DU METIER

<b>AUTRES APPELLATIONS DE L'EMPLOI</b>	Conducteur de tracteur, de tractopelle, de camion-nacelle, de balayeuse ou de laveuse...
<b>COMPETENCES REQUISES</b>	Dextérité / Précision / Respectueux des règles de sécurité et de circulation / Prudence / Concentration / Autonomie / Entretien des engins et véhicules
<b>EXIGENCES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES</b>	Exposition aux conditions climatiques (chaleur, pluie...) Nombreux déplacements Travail seul ou en équipe
<b>AMBIANCE DE TRAVAIL ET CONTRAINTES PHYSIQUES</b>	Exposition au bruit Exposition au risque routier Utilisation de produits chimiques Vibrations des véhicules et engins Chutes de plain-pied, de hauteur, chute d'objets
<b>ACCES AU METIER</b>	Permis CE, C1E... CACES, FIMO CAP/BEP Conduite d'engins (non obligatoire)

## FACTEURS D'USURE PROFESSIONNELLE (P = pénibilité)

<b>AGENTS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES</b>	(P) Produits dangereux (carburant, huiles...)
<b>BRUIT</b>	(P) Bruit des engins, des équipements de chantier, de la circulation...
<b>EQUIPEMENTS DE TRAVAIL</b>	(P) Vibrations transmises par les engins et véhicules

## MESURES DE PREVENTION (liste non exhaustive)

 <b>HUMAINES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formation liée à l'utilisation de produits chimiques</li> <li>✓ Formation liée à l'utilisation des équipements de travail</li> <li>✓ Formation gestes et postures (PRAP)</li> <li>✓ Formation à la conduite (CACES) et autorisation de conduite</li> <li>✓ Formation de secourisme</li> <li>✓ Formation incendie (exercices d'évacuation et utilisation des moyens de premiers secours)</li> <li>✓ Surveillance médicale</li> </ul>
 <b>ORGANISATIONNELLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Evaluation du risque chimique</li> <li>✓ Etude du niveau de bruit</li> <li>✓ Etude du niveau de vibrations</li> <li>✓ Adaptation des horaires aux conditions climatiques (horaires d'été, pluie...)</li> <li>✓ Vérifier et entretenir le matériel (équipements de travail, véhicules, engins, EPI...)</li> </ul>
 <b>TECHNIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Achat d'équipements de travail les moins bruyants et vibrants, avec réglages possibles (ajustements pour une meilleure ergonomie)</li> <li>✓ Equipement des matériels, véhicules et engins de systèmes anti-vibrations ou anti-bruit (sièges à suspensions pneumatiques, poignées anti-vibrations, calfeutrage, capotage, encoffrement des parties bruyantes...)</li> <li>✓ Protections auditives choisies en concertation avec l'agent</li> <li>✓ Substitution des produits chimiques dangereux par des produits moins dangereux</li> <li>✓ Equipements de Protection Individuels adaptés (chaussures, vêtements haute visibilité, gants, lunettes, casque...)</li> </ul>